
Compte rendu de la réunion des Elus de l'eau

9 juin 2016 – 11h-13h

Cité internationale universitaire (Paris)

❖ Participants

- Jacques Oudin, Président d'honneur des Elus de l'Eau
- Georges Molmy, Président SIAEPA les 3 sources Cailly, Varenne, Béthune
- Denis Schultz, Maire de Sand et Directeur de l'IRCOD
- Claude Jamati, Maire de Bailly
- Marie-Hélène Nedelec, Vice-présidente en charge de la coopération décentralisée et des populations migrantes – Nantes métropole
- Catherine Calmet, Chargée de relations institutionnelles – Eaux de Paris
- Anne-Lise Jacquet, Vice-présidente en charge de l'eau et de l'assainissement – Bordeaux métropole
- Anne Raimat, Directrice des relations internationales – Bordeaux métropole
- Bart Devos, Assistant de Jean Launay
- Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, Président du pS-Eau
- Jacky Cottet, Vice-président du pS-Eau
- Diane le Roux, Chargée de mission AECT – AFD
- Virginie Bineau, Directrice-générale adjointe – Eau Vive
- Dominique Geoffray, Délégué général – Aquassistance
- Joakim Giacomoni, Chargé de mission relations internationales – SIAAP
- Thomas Lejeune, Chargé de projets/d'étude Eau potable, assainissement, déchets – Gret
- Joël Marty, Conseiller du Directeur – Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Jean-Pierre Cerdan, Secrétaire général – Electriciens sans frontières
- Solène Fabrèges, Chargée de mission Eau et Climat – PFE
- Bruno Valfrey, Directeur général – HydroConseil/Trésorier – pS-Eau
- Equipe du pS-Eau : Pierre-Marie Grondin, Colette Genevaux, Vincent Dussaux, Guillaume Aubourg, Aïssatou N'Diaye-Sydnei

❖ **Ouverture : Jacques Oudin, Président d'honneur des Elus de l'eau**

Les problèmes liés à l'eau potable et l'assainissement sont sous-tendus par différents facteurs :

1. la pression démographique
2. les incidences de gestion

3. la lente prise de conscience des problèmes liés à l'eau (ex : retard dans la prise en compte de l'eau dans les OMD puis les ODD)

Les collectivités territoriales subissent des pressions fortes du point de vue des budgets.

L'AFD réalise un travail remarquable mais on peut déplorer que les montants de l'aide publique au développement (APD) n'atteignent pas les niveaux annoncés il y a 5 ou 10 ans. Néanmoins, des espoirs restent permis pour plusieurs raisons :

- les élus sont conscients des problèmes existant dans les pays en développement car ils les ont bien connus eux-mêmes au sein de leur territoire (ex : ne pas avoir d'eau dans un village). La sensibilité des élus est donc un atout formidable ;
- il y a une forte demande de l'espace francophone. L'espace francophone nous attend et recherche des partenaires. Il faut tirer parti de cette opportunité ;
- le droit à l'eau et l'assainissement fait l'objet d'une reconnaissance internationale.

Il n'existe pas de modèles de coopération, mais uniquement des actions de coopération (de la petite à la grande agglomération). Nous avons une ressource insuffisamment exploitée à travers les syndicats des eaux :

- avantage : ils sont spécialisés dans l'eau, c'est leur métier
- faiblesse : le discours ambiant consistant à ne pas vouloir s'engager en coopération au prétexte que l'on n'aurait pas résolu nos problèmes à l'intérieur des territoires du Nord. Or, il s'agit d'un faux problème.

Ces syndicats disposent de la compétence technique et financière. Ils peuvent transmettre leurs compétences à travers la formation.

❖ Tour de table de l'action des Elus de l'eau

Georges Molmy (SIAEPA les 3 sources) : le SIAEPA des 3 sources travaille avec l'agence de l'eau Seine-Normandie sur un projet d'adduction d'eau potable et d'assainissement à Madagascar.

Denis Schultz (Maire de Sand) : l'Alsace est dans une position particulière, car elle s'est dotée depuis 1986 d'un Institut Régional de Coopération et Développement (IRCOD). Les grandes collectivités locales et les départements, plus tardivement, se sont engagés sur l'international par souci de rayonnement et sont sensibles à la question de l'eau.

Quelques exemples d'actions de sensibilisation :

- récemment, Denis Schultz est parvenu à convier 10 élus sur 13 sur le terrain afin de les sensibiliser aux enjeux de l'eau et l'assainissement, et qu'ils puissent diffuser les messages clés à d'autres élus.
- Un Maire a sollicité l'IRCOD dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP) afin de développer des activités avec une école au Cameroun, en lien avec la structuration d'un syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement. Cela a donné lieu à une mobilisation au moment des kermesses (3700€ récoltés).

Marie-Hélène Nedelec (VP Nantes métropole) : Nantes métropole utilise le dispositif 1% depuis 2005, ce qui représente un budget d'environ 300 000€/an. Les projets de coopération décentralisée qui sont menés visent entre autres, à mettre en place des agences communales de l'eau et de l'assainissement. Trois Elus de Nantes métropole ont signé la Charte des Elus de l'eau : Marie-Hélène Nedelec, Christian Couturier (Vice-président en charge du Cycle de l'eau, de la trame verte et bleue, de la Loire et des cours d'eau), et Mireille Pernot (Vice-présidente en charge de la production et de la distribution de l'eau potable, et de l'assainissement).

Il faut que les nouveaux Elus connaissent les dispositifs existants. Tous les réseaux auxquels les Elus participent (ex : CUF), constituent des arènes propices pour promouvoir l'eau. Il faut ainsi profiter des différents lieux et occasions qui se présentent aux Elus pour essayer de faire connaître le mécanisme du 1% et sensibiliser à l'importance de l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement. Si déjà dans les instances, chacun des Elus est porteur de cette question, le combat sera bien avancé. Mais il ne faut pas ignorer la difficulté qu'il y a actuellement, à démarrer de nouvelles coopérations.

Les partenaires du Sud eux-mêmes, représentent un autre vecteur de sensibilisation qu'il ne faut pas négliger. Ce sont les meilleurs ambassadeurs de la coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et l'assainissement.

Anne-Lise Jacquet (VP Bordeaux Métropole) et Anne Raimat : Bordeaux métropole mène des projets au Mexique et en Inde, et des projets plus petits au Niger et au Cameroun. La métropole est très active dans la solidarité pour l'eau, mais n'utilise le dispositif du 1% que depuis 2013. Les projets sont menés en coopération avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. L'utilisation du mécanisme Oudin-Santini représente une enveloppe de 200 000 €/an, répartis en 2 volets:

- un appel à projets : 7 associations sont financées et opèrent toutes en Afrique (Madagascar, Niger, Congo, Mali et Maroc) ;
- des actions relatives aux accords de coopération (plutôt des actions de recherche).

Néanmoins, les Elus sont confrontés à plusieurs difficultés/questions :

- problème du questionnement sur ce dispositif ("pourquoi dépenser de l'argent à l'étranger alors que l'on a nos propres problèmes à régler dans nos territoires ?"). Cela nécessite donc beaucoup de pédagogie. Ce questionnement va de pair avec celui de la réciprocité (quel bénéfice pour le territoire français ?).
- question des moyens en ingénierie. Il faut des personnes pour suivre et gérer le dispositif Oudin-Santini. Cela a représenté pendant longtemps un facteur bloquant pour Bordeaux Métropole. La question des moyens humains pour gérer l'enveloppe constitue donc un véritable sujet.
- question de l'évaluation et de la capacité des porteurs de projets à agir à l'étranger. Sur ce point, Bordeaux métropole est très attentive à la compétence des porteurs de projets.
- problème de la communication : besoin de relais pour diffuser les actions réalisées et aider à légitimer les actions auprès des citoyens.



Madame Jacquet compte signer la Charte des Elus de l'eau, et la faire également signer par les 28 Maires qui constituent la métropole.

Catherine Calmet (Eaux de Paris et Ville de Paris) : le dispositif Oudin-Santini est mis en place depuis 10 ans par la Ville de Paris. 7 millions d'euros sont ainsi consacrés à la coopération sur 3 volets :

- coopération décentralisée avec une attention particulière sur le Cambodge, la Palestine, la Côte d'Ivoire et le Bénin ;
- soutien à des projets associatifs d'ONG liés au soutien logistique, à la formation, et au transfert de connaissances (50 partenariats ont été noués) ;
- coopération en matière d'urgence.

Les Elus de l'eau ont cet atout d'une vision transversale. Le pS-Eau est un bon outil pour bénéficier de cette vision transversale.

Joakim Giacconi (SIAAP) : sur les 33 élus du conseil d'administration du SIAAP, 16 ont choisi de s'engager dans la coopération décentralisée. Le budget de la coopération décentralisée n'a jamais cessé d'augmenter au SIAAP pour atteindre 2 millions d'euros. Cela appelle forcément à une gestion différente, et à un devoir de structuration.

La coopération décentralisée a changé sur le fond et la forme puisqu'elle se nomme désormais AECT. Cela impose de se mettre en adéquation avec les autres partenaires comme l'AFD pour avoir des orientations communes dans le développement et savoir pourquoi on intervient dans un pays déterminé. Il faut également s'adapter au discours du MAEDI, qui considère dorénavant l'AECT, la coopération décentralisée, comme une porte d'entrée aux intérêts économiques français.

Claude Jamati (Maire de Bailly et Président du SMAROV) : il faut sans cesse convaincre les administrés que la coopération décentralisée est utile et nécessaire. L'ouvrage collectif qu'il a écrit, *L'Afrique et l'eau*, constitue un outil pour aborder le sujet.

Joël Marty (Agence de l'Eau Adour-Garonne) : il est important de pouvoir donner la parole aux acteurs du sud. Pour exemple, le rapport de la cour des comptes sur les agences de l'eau publié en 2015, a eu des répercussions importantes sur le travail de ces dernières jusqu'à ce qu'il y ait des témoignages des acteurs du sud en leur faveur. Il est donc essentiel de donner la parole aux partenaires que l'on a accompagnés.

❖ Comment les Elus intègrent les nouveaux paradigmes (changement climatique, ODD, coopération économique) dans leurs actions de coopération décentralisée ?

Georges Molmy : le choix a été fait de communiquer en invitant les partenaires du sud sur les projets (ex : Madagascar) à venir en parler.

Denis Schultz : il y a un équilibre à trouver entre d'une part, les actions d'éducation à la solidarité internationale, et d'autre part, l'aspect professionnel. Il s'agit ainsi d'associer le côté professionnel, technique qui parle moins au gens, à toute la partie sensibilisation.

Anne Raimat : Bordeaux métropole concilie très bien coopération décentralisée et diplomatie économique. La solidarité peut être un moyen de promouvoir la technologie et le savoir faire français. Tout dépend par la suite, de l'éthique développée sur place et du panel d'actions menées.

Marie-Hélène Nedelec : il est important de penser à la réciprocité quand on parle de la dimension économique.

Diane le Roux (AFD) : la dimension économique de la coopération au sens du MAEDI, signifie la promotion de bonnes pratiques et l'utilisation du creuset d'expertise qui existe dans les territoires français. L'AFD met à disposition des collectivités territoriales un nouvel outil : la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL).

Thomas Le Jeune (Gret) : plusieurs messages :

- question de la décentralisation dans les pays dans lesquels les acteurs français interviennent, qui en est à des stades très divers. Or dans ce processus, se pose la question du transfert de la compétence eau. Les collectivités du sud se retrouvent parfois avec une responsabilité forte dans la mise en place d'un service public de l'eau, sans forcément disposer des moyens qui vont avec. La technique est acquise mais la question de la maîtrise d'ouvrage demeure plus compliquée. D'où l'intérêt d'avoir des Elus mobilisés pour renforcer la maîtrise d'ouvrage locale, car ce ne sont pas les bailleurs internationaux qui vont savoir appuyer les processus de décentralisation ;
- la loi NOTRe constitue un moment important pour les Elus convaincus, de peser dans les décisions qui peuvent se prendre au niveau des intercommunalités afin de maintenir ou de doter de moyens plus importants les services d'eau et d'assainissement ;
- question de la professionnalisation de la coopération décentralisée. L'outil d'évaluation reste assez peu utilisé, alors qu'il est important en termes d'efficacité et de durabilité des interventions menées. L'outil d'évaluation est également primordial au regard de l'impératif de reddition des comptes vis-à-vis des citoyens.

Virginie Bineau (Eau vive) : il est important de partir des enjeux d'intérêt du point de vue des collectivités territoriales. Les effets de levier sont potentiellement très importants entre les ONG et les collectivités territoriales. De plus, il est nécessaire de faire monter la prise de conscience du climat dans les questions liées à l'eau. Coalition Eau et le PFE effectuent un travail dans ce sens. Le forum *Climate chance* aura lieu à Nantes du 26 au 28 septembre 2016, et a pour objectif de réunir une diversité d'acteurs (collectivités, entreprises, associations, syndicats, organismes scientifiques, citoyens, etc.), en vue d'établir un panorama des actions menées à travers le monde et d'échanger sur les réussites et les difficultés attenantes à la lutte contre le changement climatique.



❖ Bilan de la campagne des Elus de l'eau depuis son lancement

Anne-Lise Jacquet de Bordeaux métropole est tout à fait favorable à l'organisation d'une réunion annuelle des Elus de l'eau.

Pierre-Frédéric Teniere-Buchot constate qu'une demande de promotion des activités des collectivités territoriales en matière de coopération décentralisée, se fait ressentir assez fortement. D'où proposition d'une campagne nationale de sensibilisation afin d'aider les Elus dans cette démarche.

Une proposition est également formulée de mettre en place des événements « Elus de l'eau » au moment de rendez-vous vitrines (ex : Carrefours de l'eau).

❖ Clôture par Jacques Oudin

La collecte du 1% plafonne à un certain niveau pour différentes raisons (renouvellement du personnel, élections, etc.). Pour poursuivre la mobilisation et la stratégie de "recrutement" de nouveaux Elus de l'eau, il faut s'appuyer sur 3 catégories d'élus :

- Elus qui ont intégré les nouveaux comités de bassin
- Elus membres des syndicats d'eau et notamment les plus gros
- Les Elus des collectivités qui ont déjà engagé une coopération

Quelques conseils pratiques pour poursuivre la campagne :

- Avoir un élu référent
- Se doter d'un document de sensibilisation de référence
- Avoir un nouveau ministre au développement et à la francophonie avec nous

Proposition de date pour une prochaine rencontre Elus de l'eau : début octobre 2017.